



LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT

11/01/2022

Ces règles s'appliquent, même si vous n'êtes pas contacté par l'assurance maladie.

	JE SUIS TESTÉ POSITIF	JE SUIS CAS CONTACT
 <p>Schéma vaccinal complet (adulte)</p> <p>Le schéma vaccinal complet correspond au schéma qui ouvre droit au pass sanitaire / vaccinal.</p> <p>Comment connaître votre date d'éligibilité au rappel ?</p> <p>En quelques clics sur le téléservice de l'assurance maladie</p> <p>Mon rappel Vaccin Covid Ameli.fr et le Forum Ameli répondent à vos questions.</p>	<p>Isolement de 7 jours</p> <p>Au bout de 7 jours pas de test pour sortir de l'isolement.</p> <p>L'isolement peut être réduit à 5 jours si :</p> <ul style="list-style-type: none">– un test antigénique ou PCR à J+5 est négatif ET si absence de symptôme depuis au moins 48 heures.	<p>Pas d'isolement mais</p> <ul style="list-style-type: none">– Gestes barrières ++.– Port du masque en intérieur et extérieur.– Télétravail (sauf si impossibilité).– Pas de visite à des personnes fragiles. <ul style="list-style-type: none">• Test antigénique ou PCR immédiat (= dès que vous apprenez que vous êtes contact).• Autotest* à J+2 et J+4 du test initial Si l'autotest est positif, faire préférentiellement un test PCR pour confirmer le résultat. Si ce nouveau test est positif, se référer à la colonne « je suis positif ». <p><small>* Les autotests sont remis gratuitement en pharmacie sur présentation du résultat négatif du test à J0 et d'une attestation sur l'honneur.</small></p>
PAS de confirmation d'un test antigénique positif par un test PCR		
 <p>Non vacciné ou schéma vaccinal incomplet (adulte)</p>	<p>Isolement de 10 jours</p> <p>Au bout de 10 jours pas de test pour sortir de l'isolement.</p> <p>L'isolement peut être réduit à 7 jours si :</p> <ul style="list-style-type: none">– un test antigénique ou PCR à J+7 est négatif ET si absence de symptôme depuis au moins 48 heures.	<p>Isolement de 7 jours</p> <ul style="list-style-type: none">– Pas d'obligation de test immédiat.– Test antigénique ou PCR à J+7. <ul style="list-style-type: none">• Test négatif : levée de l'isolement.• Test positif : je m'isole et j'applique la procédure « je suis positif ».

Si vous ne pouvez pas télétravailler et n'avez pas été contacté par l'Assurance Maladie, vous pouvez demander un arrêt de travail sur le site declare.ameli.fr

Le J0, date de début de l'isolement correspond à :

- Pour les personnes positives et ses contacts vivant dans le même foyer : à la date de début des symptômes ou la date du prélèvement positif en l'absence de symptôme.
- Pour les autres contacts : à la date du dernier contact avec le cas positif.

**Les durées d'isolement sont en jours pleins.
Dans tous les cas, je respecte les gestes barrières, pendant et après l'isolement.**



COVID-19

ÉLÈVES : LES RÈGLES D'ISOLEMENT À PARTIR DU 14 JANVIER 2022

ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS

AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE

POSITIF

- **Isolement de 5 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- **Isolement de 7 jours** dans le cas contraire

CONTACT
À RISQUE

- Pas d'isolement
- Autotest immédiat
- Autotest à J+2*, J+4*

SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE

- **Isolement de 7 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- **Isolement de 10 jours** dans le cas contraire

- **Isolement de 7 jours**
- Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

ÉLÈVES DE MOINS DE 12 ANS

QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL

POSITIF

- **Isolement de 5 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- **Isolement de 7 jours** dans le cas contraire

CONTACT
À RISQUE

- L'élève pourra rester en classe :
- **Si l'autotest fait immédiatement est négatif**
 - **Et si les autotests réalisés à J+2* et J+4* sont négatifs**

*J = Réalisation du premier autotest



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)